

Réf: Dossier N° 068200

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE TERAU »

Siège social Abidjan, Plateau, Quartier Cardes, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021 reçus par Me Kone Mahoua, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE  
TERAU »

Objet : Les activité agricole et l'exploitation agricole de parcelles rurales qu'elles soient, sur le territoire ivoirien, L'importation des produits et matériels entrant dans l'exploitation agricole;

Et généralement, toutes économiques entrant dans l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société .

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, Quartier Cardes, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KAMAGATE CHEICK GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08639 du 31/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42495/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

